

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DIRECTION GENERALE**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

**NATIONAL OBSERVATORY  
ON CLIMATE CHANGE**

**DIRECTORATE GENERAL**



**ONACC**



[www.onacc.cm](http://www.onacc.cm);



[info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm);



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

**BULLETIN N°160**

**Prévisions et alertes climatiques décennales du  
1<sup>er</sup> au 10 août 2023**



**1<sup>er</sup> août 2023**

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

### Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)

ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;

Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille

MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC

ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.

OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.

ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.

Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.

## I: Introduction

Le présent Bulletin des prévisions et **alertes climatiques décennales n°160** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; le centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 21 au 30 juillet 2023**).

## II: Synthèse des Prévisions

### II.1. Pour les températures

#### II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de:

- Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo, Tibati et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatéle, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Bafia, Ngambé Tikar et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mintoum, Bélabo, Bertoua, Mindourou, Mbalam, Dimako, Lomié, Doumé, Yokadouma, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétéle, Sangmélima, Djoum, Akom II, Kribi et Ebolowa, dans la **Région du Sud** ;
- Mbouda, Bafang, Bafoussam, Foumbot, Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Bamusso, Etuku, Kumba, Idenau, Kumbe Balue, Buea et Muyuka, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Loum, Mouanko, Manjo et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

**NB 1 : La décennie du 1er au 10 août 2023 sera marquée par des situations de canicules dans certaines localités des Régions de l'Extrême-Nord (Maga, Kaélé, Kousséri, etc.), du Nord (Toubo, Pitoa, Rey Bouba, Lagdo, Tcholliré, etc.), de l'Adamaoua (Tibati et Bétaré Oya), du centre (Nanga et Boko, Mbalmayo, Nkoteng, Bafia, Ngoro, Yoko, etc.), de l'Est (Bertoua, Abong-Mbang, Yokadouma, Ngoyla, etc.), du Sud (Zoétéle, Ambam, Akom II, etc.), suite à des températures maximales comprises entre 31°C et 35°C.**

#### II.1.2 Températures Minimales:

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Mokolo, Kaélé, Mindif, Waza, Gamboura, Yagoua, Mora et Maroua, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Poli, Toubo, Guider, Dembo et Garoua, dans la **Région du Nord** ;
- Dota, Meiganga, Ngaoundéré, Ngaou Mbou, Tignère et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ; Ndop, Kumbo et Nkambe, dans la **Région du Nord-Ouest**.

**NB2 :** Cette décade du 1er au 10 août 2023 sera marquée par :

- Une multiplication du nombre de jours avec des situations de nuits froides dans de nombreuses localités des Régions de l'Adamaoua (Dota, Tchabal Djalingo, Ngaoundéré, Mbé, Banyo et Meiganga) ; de l'Ouest (Foumbot, Bazou, Bafoussam, Dschang, Makam et Foumban) et du Nord-Ouest (Nkambe, Esu, Bamenda, Ndop, Nwa etc.), suite aux températures minimales comprises entre 13°C et 20°C ;
- Une multiplication du nombre de jours avec des situations de nuits chaudes dans certaines localités des Régions de l'Extrême-Nord (Kousséri, Maga, Mindif, Maroua, Yagoua, Kaélé, etc.), du Nord (Guider, Dembo, Pitoa, Lagdo, Rey-Bouba, Tcholliré, etc.), du Littoral (Douala, Edéa, Loum, Melong, Nkongsamba, Penja, Yabassi, etc.), suite aux températures minimales comprises entre 20°C et 27°C.

## II.2. Pour les précipitations :

Cette décade du 1er au 10 août 2023 sera marquée par des quantités de précipitations autour de la moyenne enregistrée durant la décade du 11 au 20 juillet 2023, avec toutefois une légère augmentation dans la Région de l'Est.

**NB3 :** La période qui va du 1er au 10 août 2023 sera marquée par :

- une continuité de la petite saison sèche dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est) ;
- des précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des précipitations abondantes dans la zone des hauts plateaux (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des précipitations autour de la moyenne enregistrée durant la dernière décade dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes ;
- des précipitations supérieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone Soudano-Sahélienne (Région du Nord et de l'Extrême-Nord).

**NB4 :** Les précipitations annoncées pour cette décade du 1er au 10 août 2023 pourraient entraîner des situations d'inondations dans les zones à risques de la zone soudano-sahélienne, de la bande côtière et des grandes agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale (surtout Douala, Limbé, Nkongsamba, etc.). De même, des situations de glissements de terrains pourraient être observées dans de nombreuses localités de la zone des hauts plateaux, de la zone forestière à pluviométrie monomodale en raison de la saturation des sols en eau.

## III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 1er au 10 août 2023

### 1) Pour les précipitations

#### a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2023 sera marquée par des pluies comprises entre :

- \* 50 et 130mm dans les localités de Lagdo, Pitoa, Garoua, Poli, Rey Bouba, Touboro, etc, **Région du Nord** ;
- \* 20 et 180mm dans les localités de Maga, Bogo, Kaélé, Yagoua, Maroua, Mindif, Mora etc., Région de l'Extrême-Nord.

#### b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2023 sera marquée par des précipitations comprises entre **50 et 130 mm**, dans les localités de Kongolo, Tibati, Meiganga, Bétaré Gongon, Mbakaou, Tignère, Dota et Ngaoundéré ; entre **130 et 180 mm** à Banyo et Tignère, **Région de l'Adamaoua**.

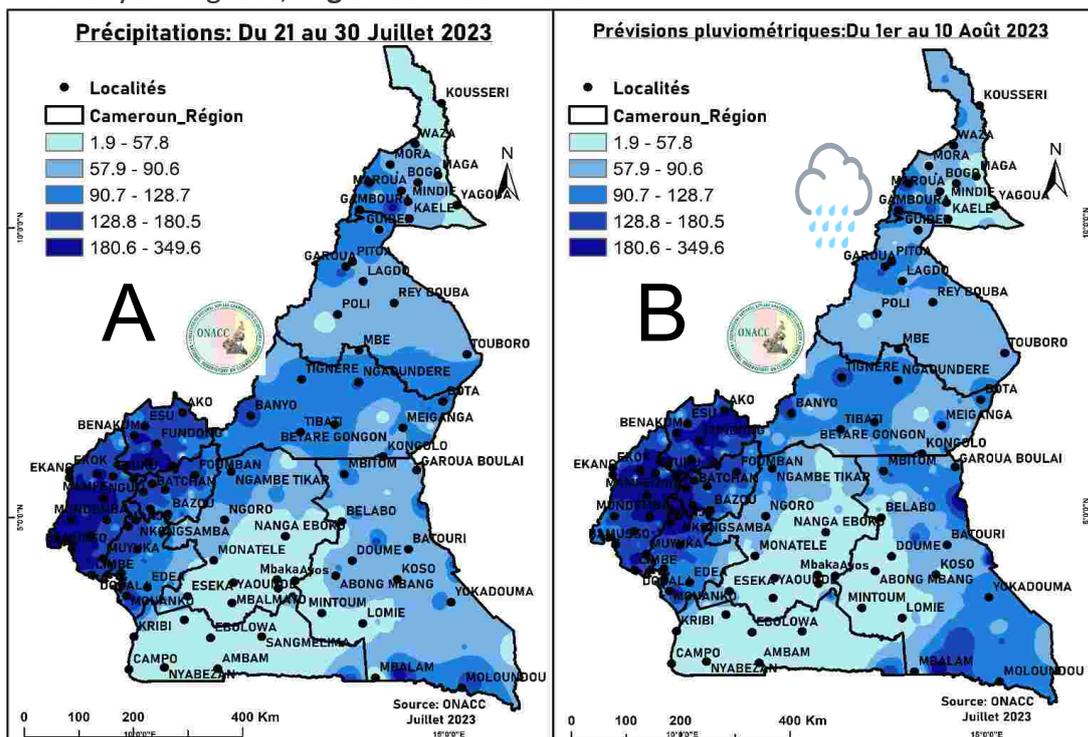


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 Juillet 2023 (a). Source : ONACC, août 2023

### c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du 1<sup>er</sup> au 10 août 2023, des précipitations comprises entre :

- \* **10 et 100mm** dans les localités de Ngoro, Nanga Eboko, Ngambe Tikar, Nkoteng, Ntui, Eséka, Yaoundé, Mbalmayo, Nkolmetet, Nkolafamba, Monatéle et Mfou, **Région du Centre** ;
- \* **15 et 130mm** dans les localités de Mbalam, Koso, Batouri, Doumé, Mindourou, Messamena, Ngoyla, Abong-Mbang, Motchebom, Atok, Nguélémendouka, Bagofit, Moloundou, Angossas, Lomié, Libongo, Mambélé ; entre **130 et 180 mm** à Mbalam, **Région de l'Est** ;
- \* **15 et 100mm** à Nyabizan, Ebolowa, Campo, Lolodorf, Kribi, Ambam, Sangmélina, Akom II et Zoétéle, dans la **Région du Sud**.

### d) Dans la zone des Hauts Plateaux

La décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2023 sera marquée par des précipitations très abondantes, comprises entre :

- \* **60 et 350mm**, dans les localités de Dschang, Bazou, Bafoussam, Fombot, Tonga, Mbouda, Bafang, Bangangté, Batcham, dans la **Région de l'Ouest** ;
- \* **90 et 350mm** à Benakuma, Fundong, Kumbo, Esu, Ako, Bamenda et Santa dans la **Région du Nord-Ouest**.

### e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2023 sera marquée par des précipitations très abondantes, comprises entre :

- \* **100 et 350mm**, dans les localités de Mutengene, Mundemba, Idenau, Bamusso, Tiko, Kumba, Buea, Limbe, Mamfe, etc., dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- \* **90 et 300mm**, dans les localités de Loum, Penja, Mbanga, Baptek, Yabassi, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Douala, Dizangué et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

**NB 5 : La période qui va du 1er au 10 août 2023 sera marquée par :**

- une continuité de la petite saison sèche dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est) ;
- des précipitations très abondantes dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des précipitations abondantes dans la zone des hauts plateaux (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des précipitations autour de la moyenne enregistrée durant la dernière décade dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes ;
- des précipitations supérieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone Soudano-Sahélienne (Région du Nord et de l'Extrême-Nord).

## 2) Pour les températures

Cette décade du 1er au 10 août 2023 sera marquée par :

- des situations de froid nocturne dans certaines localités des Régions de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Nord-Ouest, suite aux températures minimales qui seront comprises entre 13°C et 20°C ;
- des nuits chaudes dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne (Maga, Kousséri, etc.), du Nord (Pitua, Lagdo, Rey Bouba, Tcholliré, etc.), du Sud-Ouest et du Littoral suites aux températures minimales comprises entre 20°C et 27°C ;
- des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du centre, suite aux températures maximales qui seront comprises entre 31°C et 35°C.

### a) Températures Maximales

- En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 36°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 36,2°C dans la Région du Nord ; 29,6°C dans la Région de l'Adamaoua ; 29°C dans la Région du Centre ; 28,8°C dans la Région du Sud ; 28°C dans la Région de l'Est ; 25,5°C dans la Région de l'Ouest ; 26°C dans la Région du Nord-Ouest ; 28°C dans la Région du Sud-Ouest et 28,2°C, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2023, des températures maximales :
- Autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Kaélé, Maga et Bogo ; inférieures à la moyenne à Mora, Mokolo, Yagoua, Waza, Kousséri, Gamboura, Maroua, Mindif et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Tcholliré, Rey-Bouba, Garoua, Lagdo, Pitua, Touboro et Poli ; inférieures à la moyenne à Guider et Dembo, dans la **Région du Nord** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo, Tibati et Nass Arao ; autour de la moyenne à Ngaou Mbol, Kognoli, Mbakaou, Ngaoundal et Mbe ; inférieures à la moyenne à Meiganga, Dota, Ngaoundéré et Tignère , dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yoko, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Bafia, Ngambè Tikar et Yaoundé ; autour de la moyenne à Eséka, dans la **Région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mintoum, Bélabo, Bertoua, Mindourou, Mbalam, Dimako, Lomié, Doumé, Yokadouma, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo ; autour de la moyenne à Libongo, Mambélé, Moloundou et Kika ; inférieures à la moyenne à Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Zoétélé, Sangmélina, Djoum, Akom II, Kribi et Ebolowa ; autour de la moyenne à Ambam, Campo et Minkoumou ; inférieures à la moyenne à Lolodorf et Nyabizan, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Wum, Furu-Awa, Audu, Nwa et Ako ; inférieures à la moyenne à Munkep, Ndop, Widikum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Fundong, Bamenda, Benakuma, Bali et Esu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Mbouda, Bafang, Bafoussam, Foumbot, Makam et Foumban ; inférieures à la moyenne à Bazou, Tonga, Bangangté, Koutaba, Batcham et Dschang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bamusso, Etuku, Kumba, Idenau, Kumba Balue, Buea et Muyuka ; autour de la moyenne à Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Dikome Bafaw, Nguti, Mundemba, Dikome Balue, Bakogo, Ekok, Mamfe et Babong, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Loum, Mouanko, Manjo et Mbanga ; autour de la moyenne à Douala, Ndokama, Dibombari, Nkongsamba, Melong, Penja, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

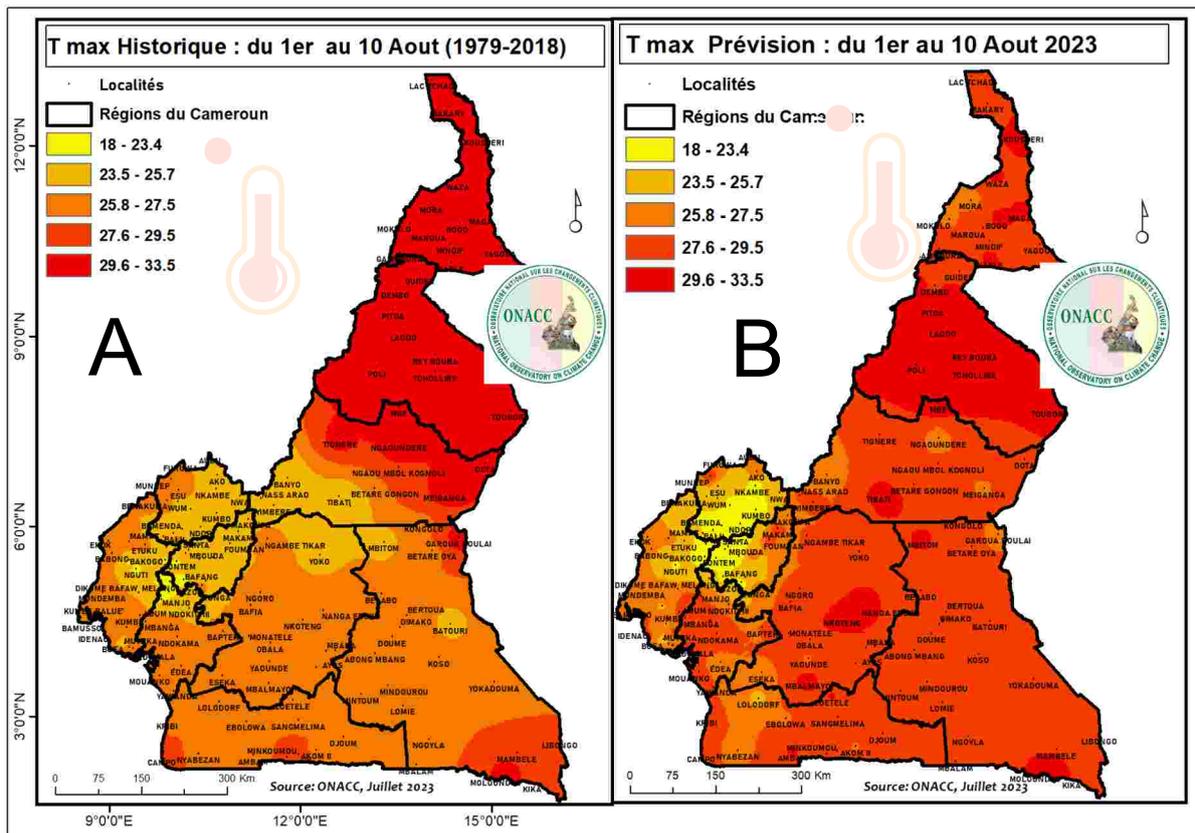


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a) Source : ONACC, août 2023



En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2023, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2023, des températures maximales :

- Autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Makary, Kousséri, Waza, Kaélé, Maga et Bogo ; inférieures à la moyenne à Yagoua, Mindif, Maroua, Gamboura, Mokolo et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Dembo, Rey-Bouba, Lagdo, Pitoa, Garoua, Poli, Touboro et Tcholliré ; inférieures à la moyenne à Guider, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Yimbéré, Nass Arao et Banyo ; autour de la moyenne à Ngaoundéré, Tignère, Tibati, Bétaré Gongo, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Mbakaou, Kognoli et Mbe ; inférieures à la moyenne à Meiganga et Dota, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Koso, Dimako, Bertoua, Bélabo, Yokadouma, Kongolo, Doumé, Bétaré-Oya, Mbitom, Mintoum, Mbalam, Libongo, Batouri, Garoua-Boulai, Mindourou, Ngoyla, Abong-Mbang et Lomie ; supérieures à la moyenne à Moloundou, Mambélé et Kika, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Ngambè Tikar ; autour de la moyenne à Monatélé, Yoko, Ntui, Bafia, Nkoteng, Mbalmayo, Akonolinga, Mbandjock, Nanga-Eboko, Ngoro, Obala, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Campo et Kribi ; autour de la moyenne à Djoum, Zoétélé, Ambam, Minkoumou, Ebolowa, Sangmélina, Lolodorf, Nyabizan et Akom II, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Babong ; autour de la moyenne à Eyumojock, Ekondo Titi, Dikome Balue, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Dikome Bafaw, Idenau, Kumba, Kumbe Balue, Bamusso, Buea, Mundemba, Bakogo, Mamfe, Ekok, Nguti, Etuku et Bakogo, dans la **Région du Sud-Ouest** ;

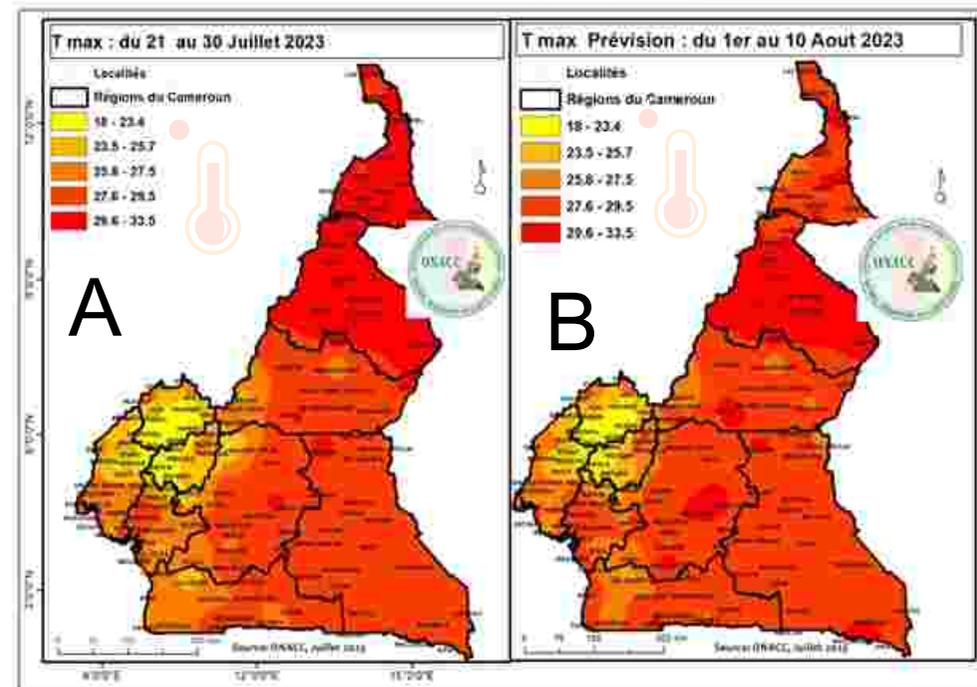


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 août 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2023 (a). Source : ONACC, août 2023

## Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 1er au 10 août 2023, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :



- Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo, Tibati et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Bafia, Ngambè Tikar et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- à Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mintoum, Bélabo, Bertoua, Mindourou, Mbalam, Dimako, Lomie, Doumé, Yokadouma, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétélé, Sangmélina, Djoum, Akom II, Kribi et Ebolowa, dans la **Région du Sud**
- Mbouda, Bafang, Bafoussam, Foubot, Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Bamusso, Etuku, Kumba, Idenau, Kumbe Balue, Buea et Muyuka, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Loum, Mouanko, Manjo et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.



## b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 19,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la Région du Nord ; 15,8°C dans la Région de l'Adamaoua ; 17,1°C dans la Région du Centre ; 17,5°C dans la Région du Sud ; 17,5°C dans la Région de l'Est ; 15°C dans la Région de l'Ouest ; 15°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la Région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 juillet 2023, des températures minimales:

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Mokolo, Kaélé, Mindif, Waza, Gamboura, Yagoua, Mora et Maroua ; autour de la moyenne à Kousseri, Makary, Maga et Bogo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Poli, Touboro, Guider, Dembo et Garoua ; autour de la moyenne à Rey-Bouba, Tcholliré, Lagdo et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Dota, Meiganga, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Tignère et Kognoli ; autour de la moyenne à Ngaoundal ; supérieures à la moyenne à Mbé, Tibati, Bétare Gongon, Nass Arao, Mbakaou, Banyo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Bafia, Mbalmayo, Obala, Yaoundé, Nkoteng, Ngambè Tikar, Akonolinga, Mbandjock, Nanga Eboko, Eséka, Monatélé, Yoko et Ngoro, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Garoua-Boulai ; autour de la moyenne à Mambélé, Moloundou et Kika ; supérieures à la moyenne à Mbalam, Koso, Libongo, Kongolo, Bétaré-Oya, Lomié, Abong-Mbang, Dimako, Ngoyla, Mbitom, Yokadouma, Bertoua, Mindourou, Bélabo, Batouri et Doumé, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Lolodorf et Nyabizan ; supérieures à la moyenne à Campo, Akom II, Sangmélina, Ambam, Ebolowa, Minkoumou, Kribi, Zoétélé et Djoum, dans la **Région du Sud** ;

autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Batie, Bazou, Bafang, Mbouda et Dschang ; supérieures à la moyenne Bafoussam, Bandjoun, Bangangté, Batcham, Magba, Babadjou, Bamendjing, Bagam, Tonga, Foumban, Foubot, Makam et Koutaba, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Ndop, Kumbo, Nkambe, Munkep, Bali, Wum, Benakuma, Santa, Esu, Bamenda et Bamessing ; supérieures à la moyenne à Audu, Nwa, Furu-Awa et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Kumba, Dikome Bafaw, Bakogo, Buea, Idenau, Fontem, Limbe, Eyumojock, Dikome Balue, Ekang, Tiko, Bamusso et Mundemba ; supérieures à la moyenne à Etuku, Ekok, Nguti, Mamfe et Babong, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Douala, Edéa, Mouanko Manjo, Yabassi, Loum, Dizanguè, Penja, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Ndokama, Nkongsamba, Ndokiti et Baptek, dans la **Région du Littoral**.

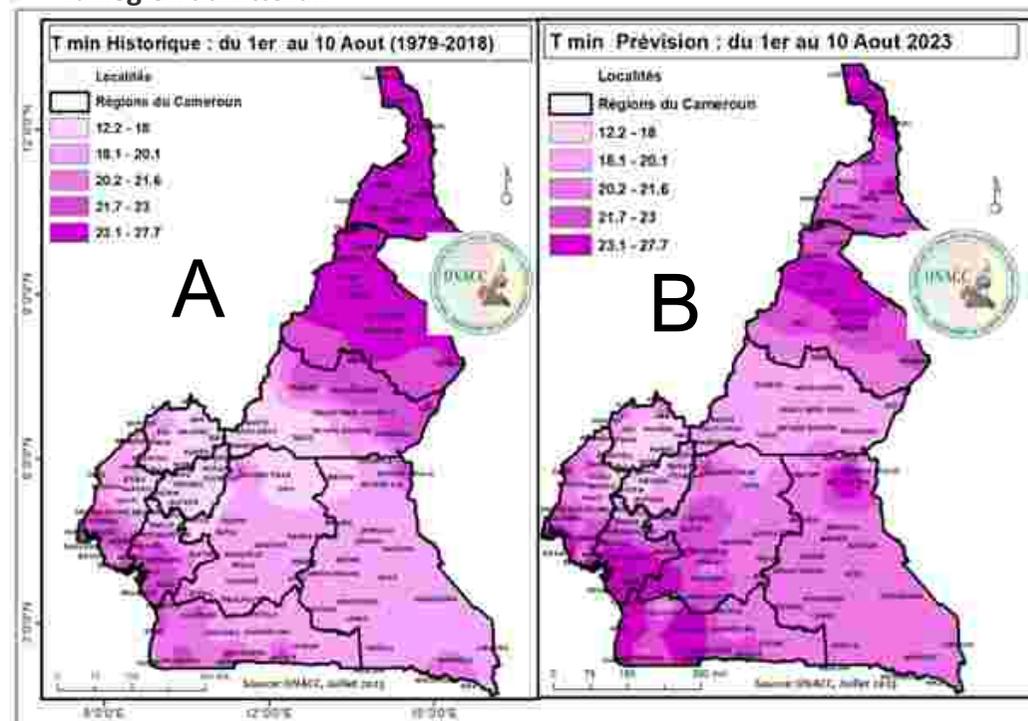


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 août 2023 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a). Source : ONACC, août 2023

**En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2023, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2023, des températures minimales :**

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Maroua et Mora ; autour de la moyenne à Gamboura, Maga, Bogo, Yagoua, Kousseri, Makary, Mokolo, Waza, Mindif et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Poli, Touboro, Guider et Dembo ; autour de la moyenne à Lagdo, Pitoa, Garoua, Tcholliré et Rey-Bouba, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2023 à Nass Arao, Dota Mbakaou, Betare Gongo, Kognoli, Ngaou Mbol, Mbé, Tignère, Yimbéré et Tibati ; autour de ladite moyenne à Ngaoundéré, Banyo et Meiganga, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Nanga Eboko, Mbalmayo Yaoundé, Nkoteng, Ayos et Mbaka ; autour de la moyenne à Yoko, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbandjock, Obala, Eséka, Monatélé et Ngambè Tikar, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2023 à Garoua-Boulai, Mbalam, Moloundou, Libongo, Doumé, Koso, Abong-Mbang, Lomié, Mintoum, Yokadouma, Dimako, Bélabo, Bertoua, Mambélé, Kika Ngoyla, Mindourou et Batouri ; supérieures à la moyenne à Bétaré-Oya, Mbitom et Kongolo, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la période du 21 au 30 juillet 2023 à Zoétélé, Sangmélina et Djoum ; autour de la moyenne à Akom II, Lolodorf, Nyabizan, Campo, Kribi, Ambam et Minkoumou ; supérieures à la moyenne à Ebolowa, dans la **Région du Sud** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la même période du 21 au 30 juillet 2023 à Dschang, Bafang, Batie, Bazou et Mbouda ; autour de ladite moyenne à Bafoussam, Bandjoun, Tonga, Bangangté, Batcham, Fouban, Foubot, Makam, Magba, Babadjou, Bamendjing, Bagam et Koutaba, dans la **Région de l'Ouest** ;

- inférieures à la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2023 à Bamenda, Bali, Nwa et Wum ; autour de la moyenne à Munkep, Kumbo, Ndop, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Benakuma, Audu, Ako et Esu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2023 à Dizangué, Penja, Manjo, Douala, Nyanon, Ngambè, Loum, Mbanga, Ndokama, Nkongsamba, Yabassi, Edéa, Mouanko, Ndokiti et Baptek, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2023 à Ekoh, Mundemba, Dikome Bafaw, Nguti, Bakogo, Fontem, Kumba, Limbe, Etuku, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Idenau, Ekang, Tiko et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**.

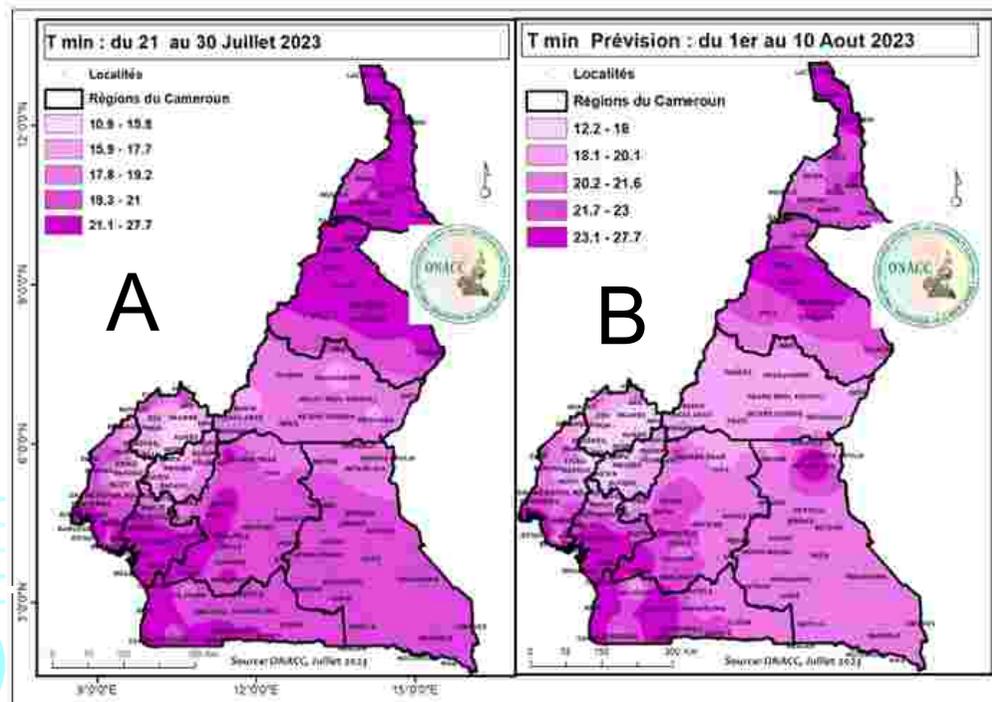


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 1er au 10 août 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2023 (a). Source : ONACC, août 2023



## Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade du 1er au 10 août 2023, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait également entraîner des épisodes de froid. Il s'agit notamment des localités de :

- Mokolo, Kaélé, Mindif, Waza, Gamboura, Yagoua, Mora et Maroua, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Poli, Touboro, Guider, Dembo et Garoua, dans la **Région du Nord** ;
- Dota, Meiganga, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Tignère et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- Lolodorf et Nyabizan, dans la **Région du Sud**.



## IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



**a) Dans le secteur de l'agriculture :** Un risque d'enregistrer :

des cas de verse dans les vergers de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Sud-Ouest et du Littoral), des hautes terres, de la zone des hautes savanes guinéennes et de la zone soudano-sahélienne (notamment dans la Région du Nord), suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents ;

des cas de pourriture de tubercules (manioc, macabo, etc.) dans certaines localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de la zone des hauts plateaux et de la zone forestière à pluviométrie bimodale, suite à la saturation des sols en eau.

une dégradation de la qualité de la production des arachides et des tubercules (manioc, macabo, taro etc.) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) et de la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), suite à la saturation des sols en eau.

**NB 6 : Cette décade du 1er au 10 août 2023 sera propice à la pratique du brûlis dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, notamment la Région du Centre, la Région du Sud et l'ouest de la Région de l'Est. De même, cette décade est propice au traitement phytosanitaire du cacaoyer dans les différents bassins de production.**



**b) Dans le secteur de la santé :** Un risque élevé d'enregistrer :

**de nouveaux des cas de choléra dans les districts de santé en épidémie de la Région du Littoral (surtout Boko, Bonassama, Nylon, Logbaba et New Bell), ainsi que les districts sous surveillance et à haut risque des Régions de l'Extrême-Nord et du Nord, du Sud-Ouest etc. ;**

une multiplication des gîtes larvaires et des anophèles vecteurs du paludisme dans de nombreuses localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale, de la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale et de la zone des Hauts Plateaux.

**des cas de décès par noyade suite aux inondations qui pourraient être observées dans les zones à risque de certaines localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord), la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), ou aux glissements de terrains qui pourraient être observés dans les espaces à risque des localités des Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et même dans la partie nord de la Région du Littoral ;**

**Des cas d'effondrement des maisons d'habitation, à la suite d'abondantes pluies dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale et la zone des Hauts Plateaux.**

## V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



### c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

Un risque très élevé d'enregistrer :

des cas de **situations d'inondations** dans certaines agglomérations des **Régions du Sud-Ouest** (Limbé, Tiko, Mutengene, Buea, etc.) et du **Littoral** (Douala, Mouanko, Melong, Manjo, Mbanga, Nkongsamba, Loum, Edéa etc.), de la zone **Forestière à Pluviométrie Bimodale** (Yaoundé, Obala, Ngoro, etc.), du Nord-Ouest (Bamenda), du Nord (certains espaces de Garoua), de l'Extrême-Nord et de la bande côtière (Kribi, Londji), suite **aux pluies abondantes et concentrées en des espaces de temps très courts** ;

des cas de **glissements de terrains** dans les zones à fortes pentes de Nkongsamba (**Région du Littoral**), Limbé, Buea, (**Région du Sud-Ouest**), Foumban, Dschang, Bafoussam, Bafang, etc. (**Région de l'Ouest**), suite à la saturation progressive des sols en eau ;

des cas de **brouillards matinaux**, avec pour corollaire une augmentation des cas d'accidents de la voie publique dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale, la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale et la zone des Hauts Plateaux.



### d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

Un risque élevé d'enregistrer :

des cas de **destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans de nombreuses localités de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale** et de la **zone des Hauts Plateaux**, suites aux fortes pluies annoncées, accompagnées de vents violents et de foudre.

une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement polluées issues des inondations dans la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Sud-ouest et du Littoral) la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux ;



### e) Dans le secteur de l'élevage :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

**pertes de bétail** dans certaines localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest, suite aux inondations ; d'épizooties, suite à la persistance des épisodes de fraîcheur nocturne dans de nombreuses localités des Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, durant cette période ;

**pertes de la volaille et de porcins** dans certaines localités de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale**, la zone soudano-sahélienne, la zone des hauts plateaux suite aux inondations.



### f) Dans le secteur des travaux publics :

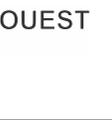
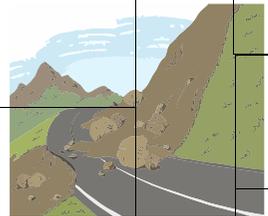
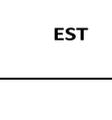
Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

**dégradation et de destruction des toitures des maisons d'habitation** dans de nombreuses localités de la zone des hautes savanes guinéennes (**Région de l'Adamaoua**), la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (**Régions du Littoral et du Sud-Ouest**) et la zone des Hauts Plateaux (**Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest**), suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et même de chute de grêle ;

**dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement** (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale, la zone des Hauts Plateaux, de la zone soudano-sahélienne et de la zone des hautes savanes guinéennes et même les routes carrossables**, suite aux fortes et abondantes pluies annoncées pour cette décade.

# ALERTE !!! RISQUE D'INONDATION et GLISSEMENT DE TERRAIN

Quelques risques hydrométéorologiques et géomorphologiques : 1er -10 août 2023

Régions	Localités d'intérêts	Nature du risque	Jour probable de l'évènement	Volume des précipitations	
SUD-OUEST 	Buea	Inondation	01-03/08/23	Précipitations entre 100 et 350mm	
		Coulée de boue	01-03/08/23		
		Glissement de terrain	02-03 & 07/08/23		
	Limbe	Inondation	01-03/08/23		02-03 & 07/08/23
		Glissement de terrain			
	Tiko	Inondation	04-06/08/23		
	Fontem	Glissement de terrain	03-05/08/23		
	Nsuke(Tombel)	Glissement de terrain	02-06/08/23		
	Wabane	Glissement de terrain	02-06/08/23		
	Nguti	Glissement de terrain	02-06/08/23		
	Kumba	Inondation	01-02/08/23		
	Debundscha	Glissement de terrain	02-03/08/23		
Idenau	Inondation	01-02 /08/23			
Ekondo /Lobe	Inondation	01-02/08/23			
LITTORAL 	Douala	Inondation	01-03 & 06-07/08/23	Précipitations entre 90 et 300mm	
		Glissement de terrain	03-04&07/08/23		
	Nkongsamba	Inondation	02-04/08/23		
		Glissement de terrain	03-06/08/23		
	Edea	Inondation	01-03/08/23		
	Melong	Inondation	02-04/08/23		
	Manjo	Glissement de terrain	04-06/08/23		
	Loum/Penja	Inondation	03-04/08/23		
	Mbanga	Glissement de terrain	03-04/08/23		
	Yabassi	Inondation	01-02/08/23		
OUEST 	Bafoussam	Inondation	02-05/08/23	Précipitations entre 50 - 180mm	
		Glissement de terrain	03-06/08/23		
	Sanchou	Inondation	03-05/08/23		
		Inondation	01-05/08/23		
					
OUEST 	Dschang	Glissement de terrain	03-05/08/23	Précipitations entre 60 et 350mm	
	Bafou	Glissement de terrain	03-05/08/23		
	Baham	Inondation	03-04/08/23		
	Mbouda	Glissement de terrain	03-05/08/23		
	Foumban	Inondation	04 & 06/08/23		
	Bandjoun	Inondation	03-05/08/23		
	Foumbot	Inondation	03-04/08/23		
	Kekem	Inondation	04-05/08/23		
		Glissement de terrain	04-05/08/23		
Bafang	Inondation	03-05/08/23			
	Glissement de terrain	04-07/08/23			
NORD OUEST 	Bamenda	Glissement de terrain	03-06/08/23	Précipitations entre 200-350mm	
	Belo	Glissement de terrain	03-05/08/23		
	Anyajua(kom)	Glissement de terrain	03-05/08/23		
	Ndop	Inondation	02-03/08/23		
	Babessi	Inondation	02-03/08/23		
	Ako	Inondation	03/08/23		
	Benakuma	Glissement de terrain	05-06/08/23		
	Ndop	Flood	02-03/08/23		
	Oku	Glissement de terrain	03-06/08/23		
	Wum	Inondation	04-06/08/23		
		Glissement de terrain	05-06/08/23		
	Kumbo	Glissement de terrain	03-06/08/23		
	ADAMAOUA 	Ngoundere	Inondation		02-05 & 10/08/23
Meiganga		Inondation	03-04/08/23		
Dota		Inondation	06/08/23		
EST 	Mouloundou	Inondation	06-08/08/23	Précipitations entre 130 - 180mm	
	Garoua Boulai	Inondation	02-04 & 09/08/23		
	Pitua	Inondation	02-04 & 09/08/23		
	Rey-Bouba	Inondation	07-09/08/23		
NORD 	Guider	Inondation	02-04/08/23	Précipitations entre 50 - 180mm	
	Kousseri	Inondation	09-10/08/23		
	Kaele	Inondation	04/06/08/23		
	Yagoua	Inondation	08-09/08/23		
EXTREME NORD 	Tokombere	Inondation	02-04/08/23	Précipitations entre 20 - 180mm	
	Maroua	Inondation	02-04 & 09/08/23		



## VII. MESSAGES CLES

**Message 1 : Risque d'enregistrer des cas d'inondation suite aux fortes pluies dans les localités de** Douala, Nkongsamba, Manjo, Mbanga, Limbé, Tiko, Kumba, Mutengene, Buea, Limbé, Kribi, Londji, Yaoundé, Bamenda, Maroua, Garoua, Pitoa, Maga etc.

**Message 2 : Risque élevé d'enregistrer des cas de glissements de terrains suite à la saturation progressive des sols, couplée au relief escarpé dans les localités de** Bafoussam, Dschang, Foumban, Bamenda, Santa, Widikum, Mamfe, Tiko, Idenau, Bamusso, Nkongsamba.

**Message 3 : Risque très élevé d'enregistrer une augmentation des cas de choléra dans** certaines grandes agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), suite à la contamination des points d'eau et des aliments par les eaux de ruissellement souillées.

**Message 4 : Risque d'enregistrer une augmentation des cas de décès liés à l'effondrement des maisons d'habitation,** consécutivement aux pluies abondantes annoncées dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie monomodale et la zone des Hauts Plateaux

**Message 5 : Risque d'enregistrer des cas de décès par noyade suite aux inondations** qui pourraient être observées dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), ou aux glissements de terrains qui pourraient être observés dans certaines localités des Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et même de la partie nord de la Région du Littoral.

**Message 6 : Risque très élevé d'enregistrer une augmentation des cas de destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie Monomodale et de la zone des Hauts Plateaux, suites aux fortes pluies annoncées, accompagnées de vents violents et même de foudre.

**Message 7 : Risque élevé d'enregistrer une dégradation accrue ou de destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, talus etc.)** sur les routes bitumées à fort trafic, et même les routes carrossables, de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale, la zone des Hauts Plateaux, suite aux pluies abondantes annoncées pour cette décade.

Pour plus d'informations, [www.onacc.cm](http://www.onacc.cm)  
BP: 35414; Facebook: [OnaccCmr](#); Twitter: [OnaccCmr](#);  
LinkedIn: [Observatoire National sur les Changements Climatiques](#)  
Bâtiment n°1220, Rue n 1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun  
Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500  
e-mail: [info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm)

## VIII. Quelques recommandations



### *Dans le secteur de l'agriculture :*

Il est recommandé aux populations de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de de la zone forestière à pluviométrie bimodale, de la zone des hauts plateaux de se référer au calendrier agricole de la deuxième campagne 2023 du grand Sud du pays pour la suite de leurs opérations agricoles.

**+** *dans le secteur de la santé : de continuer à :*

- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité, à savoir le lavage systématique des mains à l'eau propre coulante et au savon avant les repas et après l'usage des latrines, le lavage des aliments à l'eau potable avant toute consommation, la potabilisation de l'eau avant de la boire et la bonne cuisson des aliments

- renforcer la veille communautaire au niveau des districts de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge ;

- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;

- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid.



### *secteur de l'eau et de l'énergie :*

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;

- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).